

Le système scolaire luxembourgeois

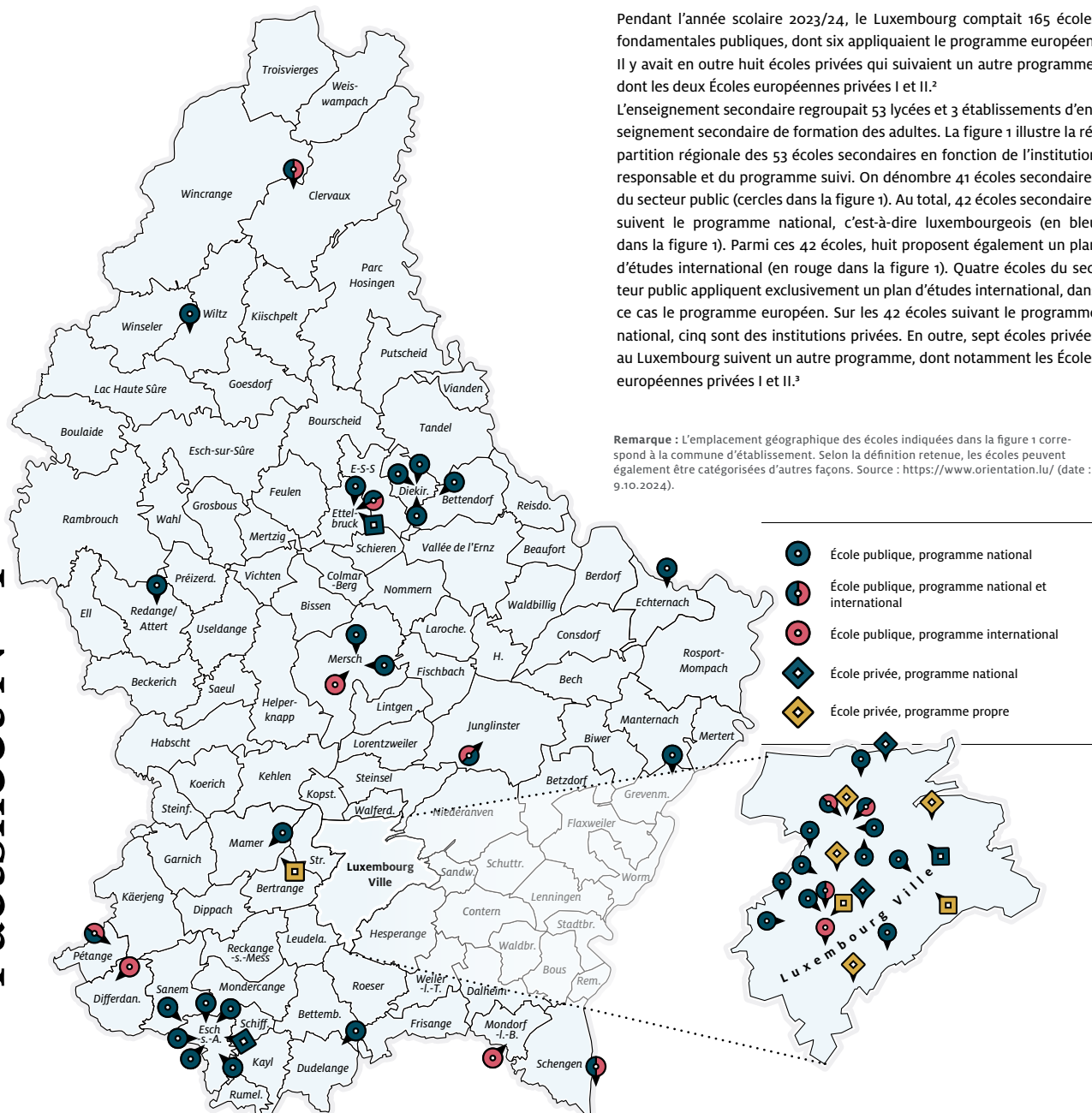
Susanne Backes & Thomas Lenz¹

Au Luxembourg, l'école est obligatoire pour les enfants et les adolescents âgés de 4 à 16 ans (jusqu'à 18 ans à partir de 2026). Cette période couvre l'école primaire (enseignement fondamentale) et l'école secondaire (enseignement secondaire), laquelle est divisée à son tour en différentes filières dans le programme national et inclut la voie professionnelle. La plupart des écoles appliquent le programme (plan d'études) national. On compte également un nombre croissant d'écoles qui pro-

posent des cursus internationaux ou européens avec différentes langues d'enseignement. La majorité des écoles relèvent du secteur public ; les écoles du secteur privé sont également subventionnées par l'État. Le Luxembourg propose des structures d'aide pour l'inclusion scolaire des élèves à besoins spécifiques dans le système scolaire standard (voir fact-sheet 5). Il existe par ailleurs huit centres de compétences axés sur différentes priorités de soutien.

Écoles, institutions responsables et programmes

Fig. 1: Répartition régionale des écoles secondaires au Luxembourg en fonction de l'institution responsable et du programme suivi



¹ : Tous les calculs sont basés sur des données administratives relatives aux élèves. Nous remercions la Division du Traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative du SCRIPT pour son aide précieuse.

² : Écoles européennes I et II, École Charlemagne, Vauban, École Maria Montessori, Fräi-öffentlech Waldorfschoul, International School of Luxembourg, Over The Rainbow, St. George's International School, École Montessori Schule (ainsi que trois offres purement préscolaires).

³ : Écoles européennes I et II, Fräi-öffentlech Waldorfschoul, St. George's International School, International School of Luxembourg, Vauban, Over The Rainbow.

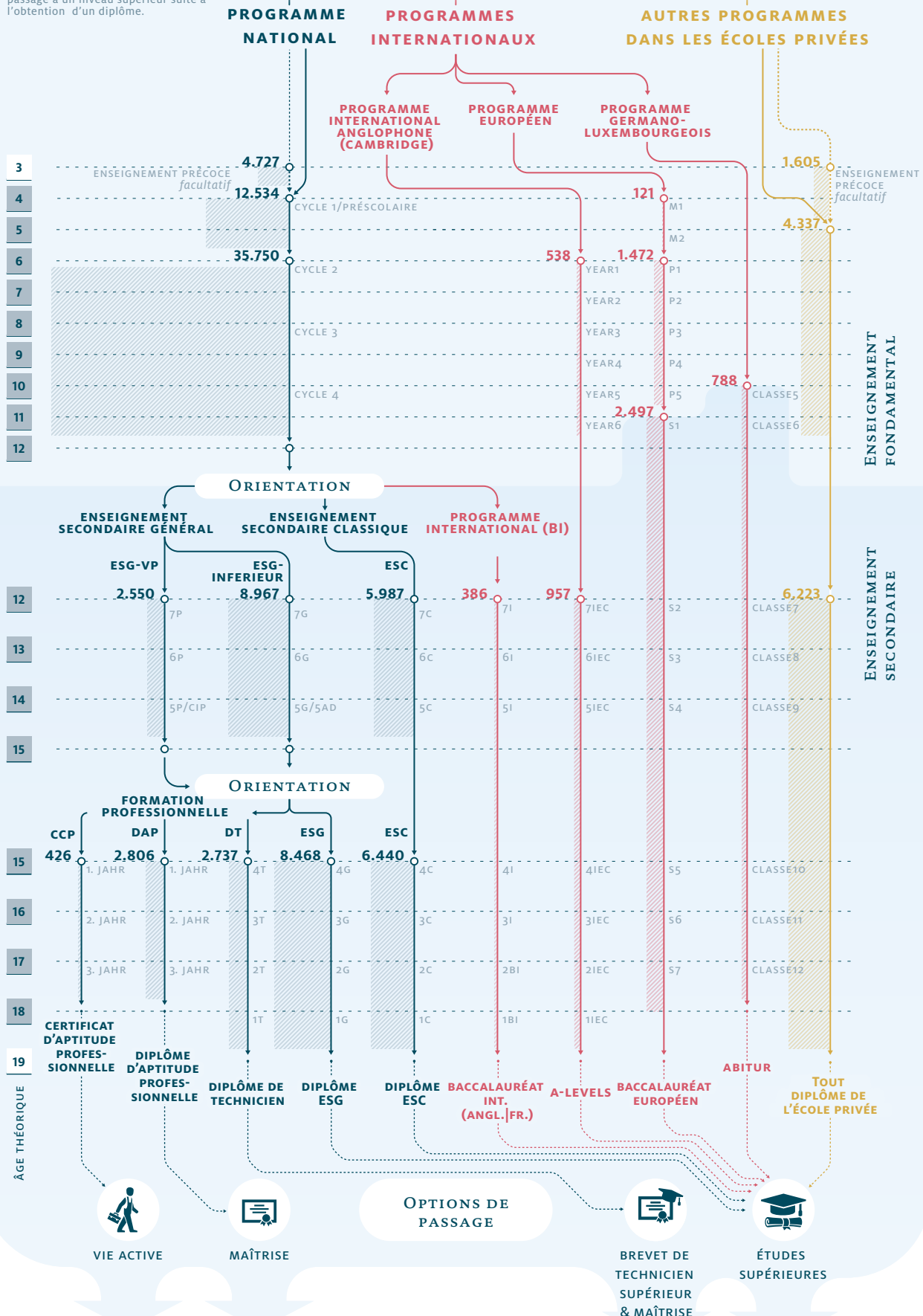
Fig. 2: **Le système scolaire luxembourgeois**

Le système scolaire luxembourgeois

DONNÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/23⁴

PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE.

Ce schéma ne mentionne pas les possibilités de changement entre les types d'école ni les options de changement de filière et de passage à un niveau supérieur suite à l'obtention d'un diplôme.



La figure 2 présente le système scolaire luxembourgeois.⁴ Au début du parcours scolaire, trois possibilités s'offrent aux élèves : (A) le programme national dans une école publique ou privée, (B) différents programmes internationaux dans des écoles publiques et (C) des écoles privées appliquant d'autres programmes. Les chiffres placés au-dessus d'une zone hachurée indiquent le nombre d'élèves dans le type d'enseignement concerné dans les classes correspondantes.

Les écoles fondamentales qui suivent le plan d'études national comptent quatre cycles. Au cours de l'année scolaire 2022/23, 12 534 enfants étaient scolarisés dans le cycle 1 (préscolaire) et 35 750 enfants fréquentaient les cycles 2.1 à 4.2 du plan d'études national. Le niveau secondaire du système scolaire national est fortement diversifié et divisé en deux voies principales. L'enseignement secondaire classique (ESC) s'étend en principe sur sept ans et débouche sur le diplôme de fin d'études secondaires, qui prépare principalement à une formation académique. En 2022/23, 12 427 jeunes étaient inscrit-e-s dans l'ESC. Dans l'enseignement secondaire général (ESG), les jeunes sont orientés vers différentes filières après la 9^e année (5^e) en fonction de leur profil individuel, pour aboutir soit à un di-

plôme de fin d'études secondaires, soit à un diplôme sanctionnant une formation professionnelle (DT, DAP), soit à un accès qualifié au marché du travail (CCP) (DT, DAP et CCP font partie de la Formation professionnelle, FP). En 2022/23, les cycles inférieur et supérieur de l'ESG regroupaient un total de 25 954 jeunes inscrits-e-s. La plupart d'entre eux-elles (8 468) visaient le diplôme de fin d'études secondaires générales. Dans l'ensemble, les voies professionnelles attirent moins d'élèves (5 969) ; le nombre le plus faible de jeunes (426) étant formé en vue de l'obtention d'un CCP.⁵

Certaines écoles secondaires publiques qui suivent principalement le programme national proposent également le Baccalauréat International (BI). 386 élèves y étaient inscrit-e-s au cours de l'année scolaire 2022/23. Les chiffres sont plus élevés dans les autres programmes internationaux. Ainsi, 957 jeunes ont suivi le programme Cambridge, 2 497 le programme européen et 788 le programme germano-luxembourgeois⁴ du secondaire. Dans les écoles privées qui proposent d'autres programmes, 4 337 élèves étaient inscrits dans le primaire et 6 223 dans le secondaire.



Terminologie :

Le terme *programme* est utilisé dans ce rapport comme synonyme de *plan d'études* et de *curriculum*. Au lieu de *programme national*, on trouvera aussi les termes *programme luxembourgeois*, *régulier*, *standard* ou *traditionnel*. La catégorie des écoles internationales publiques inclut (comme indiqué à la figure 2) les écoles qui suivent le programme international menant au Baccalauréat international [BI], le programme Cambridge, le programme germano-luxembourgeois ainsi que le programme européen suivi dans les écoles publiques (*European Public School*, EPS – également appelées *écoles européennes accréditées*). Il convient de ne pas confondre ces nouvelles écoles publiques européennes (actuellement au nombre de six) avec les deux écoles européennes privées I et II. Ces deux types d'écoles suivent certes le même programme européen, mais sont financées différemment et n'ont pas les mêmes critères d'admission (voir Colling et al. ; Gezer et al. dans ce rapport).

Tab. 1 : Proportion (et nombre) d'élèves selon le programme (année scolaire 2022/23, n = 106.729)⁶

Niveau d'enseignement	Écoles publiques appliquant le programme national	Écoles publiques appliquant un programme international	Écoles privées appliquant un autre programme
Fondamental (cycle 1 – préscolaire)	87,9 % (12.534)	0,8 % (121)	11,3 % (1.605)
Fondamental (cycles 2-4)	84,9 % (35.750)	4,8 % (2.010)	10,3 % (4.337)
Enseignement secondaire	78,4 % (39.521)	9,2 % (4.628)	12,4 % (6.223)
Total	82,3 % (87.805)	6,3 % (6.759)	11,4 % (12.165)

4 : Données pour la fin de l'année scolaire (sauf écoles privées avec d'autres programmes : dans ce cas, données en début d'année scolaire). Les jeunes inscrit-e-s en ESG au lycée de Schengen sont repris-es dans la catégorie ESG. Les enfants et les jeunes inscrit-e-s dans les offres scolaires d'accueil comme les classes ACCU/CLJA ne sont pas représenté-e-s. Les élèves suivant le programme international à l'École Privée Notre-Dame sont pris-es en compte dans la catégorie Écoles privées suivant un autre programme.

5 : Pour de plus amples informations sur les diplômes professionnels, voir la factsheet 12.

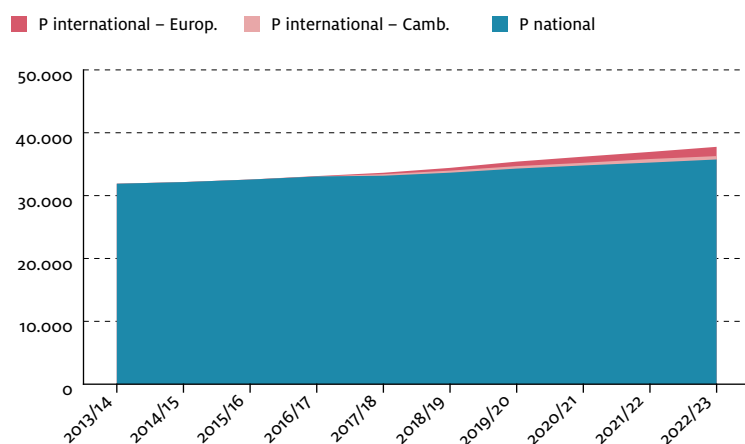
6 : Les programmes de suivi de l'éducation différenciée ne sont pas pris en compte ici. La factsheet 5 offre une vue d'ensemble sur le thème de l'inclusion. L'enseignement précoce suit généralement le plan d'études national et n'est pas représenté au tableau 1. Les classes ACCU/CLJA sont comptabilisées dans la catégorie Enseignement secondaire suivant le programme national.

Le tableau 1 présente la répartition proportionnelle de l'ensemble des 106 729 élèves scolarisé-e-s au Luxembourg au cours de l'année 2022/23. Tous niveaux confondus, une majorité d'élèves (82,3 %) a suivi le programme national. Une part bien plus faible a fréquenté des écoles publiques appliquant un programme international (6,3 %), sachant qu'à cet égard les pourcentages varient considérablement en fonction du niveau d'enseignement. À ce stade, les écoles publiques appliquant des programmes internationaux jouent un rôle plus important, particulièrement au niveau secondaire (9,2 %).

11,4 % des élèves fréquentaient des écoles privées qui ne suivent pas le programme national, mais un autre programme. Au cours de l'année scolaire 2009/10, cette part n'était encore que de 8,5 % ; en 2018/19, elle s'élevait à 12,0 %⁷. On a donc d'abord enregistré une augmentation constante, qui stagne toutefois depuis peu (probablement en raison du nombre croissant d'élèves inscrit-e-s dans des programmes internationaux publics, voir fig. 3 et 4). Étant donné que les écoles privées proposant d'autres programmes préparent à des diplômes comparables à ceux de l'ESC à vocation universitaire, elles jouent un rôle significatif dans ce domaine. Les autres analyses n'englobent pas ces écoles^{2,3} par manque d'accès aux données.

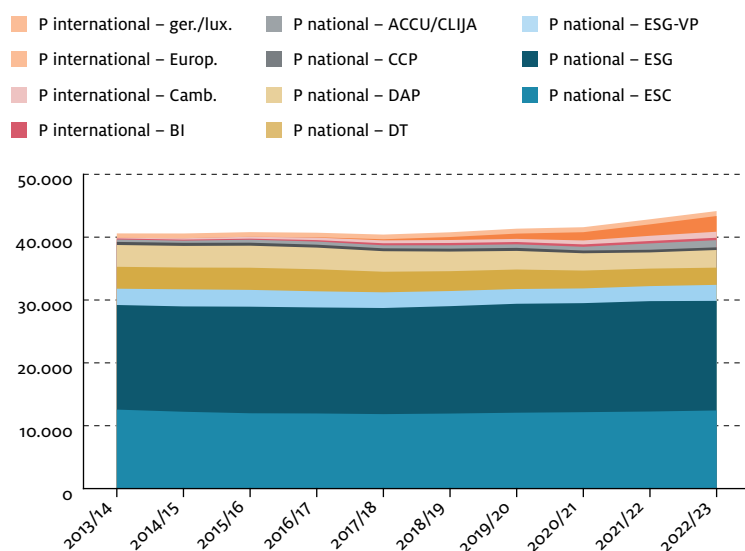
Évolution du nombre d'élèves et programmes sur 10 ans

Fig. 3: Évolution du nombre d'élèves en fonction du programme (P) dans le primaire (cycles 2–4)



La figure 3 indique une augmentation significative du nombre d'élèves dans le primaire au cours des 10 dernières années, passant de 31 894 à 37 760 (18 %). À l'examen des différents programmes, on voit que, depuis leur introduction, le programme européen (2016/17) et le programme Cambridge (2017/18) ont connu un succès croissant concernant le nombre d'élèves inscrit-e-s (de 0,2 % à 3,9 % pour le programme européen ; de 0,7 % à 1,4 % pour le programme Cambridge).

Fig. 4: Évolution du nombre d'élèves en fonction du programme (P) dans le secondaire



Le nombre d'élèves du secondaire (voir fig. 4) a également augmenté ces 10 dernières années (passant de 40 596 à 44 149, soit 9 %). Dans certaines filières du secondaire, le nombre d'élèves inscrit-e-s est resté relativement stable (ESG, ESG-VP, BI, ger./lux.), tandis que la part de jeunes qui ont intégré le programme Cambridge est nettement à la hausse, même si le chiffre global reste faible (de 0,3 % à 2,2 % au cours de l'année 2022/23). La proportion d'élèves qui suivent le programme européen est passé à 5,7 % depuis son lancement. Ces augmentations se traduisent en sens inverse par une baisse de la proportion d'élèves qui suivent le programme national (avant tout dans l'ESC et la formation professionnelle). Des pourcentages croissants (de 0,9 % à 2,6 %) s'observent par ailleurs dans les classes ACCUCLIJA, la plus forte hausse étant intervenue depuis 2021/22, ce qui est vraisemblablement lié à l'intégration de jeunes Ukrainiens.

7 : Source : Backes, S. & Lenz, T. (2021), Le système scolaire luxembourgeois et ses écoles, in LUCET & SCRIPT, Rapport national sur l'éducation 2021, pp. 66–69, LUCET & SCRIPT.